



Oasis International School Model United Nations

Le Conseil des Droit de l'Homme

Président : Karim Mourad
Vice-Présidente : Salma Hamza

Guide de Recherche

Sujet 1: La lutte contre le trafic d'organes

8ème Conférence Annuelle OISMUN

Novembre 2015

Table des matières :

I.	Résumé.....	2
II.	Introduction	3
III.	Définition des mots-clés.....	4
IV.	Les Pays concernés.....	6
V.	L’engagement des Nations Unies et les organisations concernées.....	7
VI.	Questions guides	8
VII.	Solutions possibles.....	8
VIII.	Liens utiles.....	9
IX.	Bibliographie.....	9

Résumé

Le trafic d'organes est un problème majeur auquel le monde fait face. C'est un commerce/échange illégal réalisé par le marché noir qui a commencé au début du 20^{ème} siècle.

Les "donneurs" vendent leurs organes aux récepteurs afin de gagner de l'argent. Les donneurs rencontrent majoritairement des difficultés économiques . Nous pouvons en effet noter deux types de trafic d'organes. La première est un échange entre offreur et demandeur or la seconde s'agit de l'extraction des organes du corps d'un patient sans son accord et sans qu'il le sache. Les deux formes sont illégales pour tous les pays du monde mise à part l'Iran. Effectivement, plus la personne souffre de difficultés économiques tel que les travailleurs migrants, les personnes sans-abri, les personnes analphabètes, etc, plus ils seront prêts à vendre leurs organes. Les organes qui sont le plus couramment utilisés dans ce type de commerce sont les reins, le foie et autres; ou tout les organes qui peuvent être retirés et utilisés.

Il y a eu de nombreuses sanctions économiques mises en place pour les pays qui ont désobéi les traités concernant l'échange d'organes. En fait, il existe des résolutions accordées par l'ONU autour du sujet en 1998 et en 2001 par l'assemblée générale et par le Conseil Économique et Sociale.

Les Nation Unies ont attribué une forte attention sur ce sujet. En 2000, l'assemblée générale a adopté un Protocole pour prévenir, réprimer et punir le commerce des humains. Une organisation nommé L'ONUUDC est devenu la "gardienne" de ce protocole et a crée des sanctions contre ce crime. Les pays les plus concernés par ce sujet sont sont: l'Iran (où le trafic d'organes est légal), La chine (qui utilise les cadavres des prisonniers exécuté), l'Inde (un des plus grand pays qui ont le trafic d'organes) et les philippines (Transplantation Touristiques). Il y a de nombreuses solutions qui peuvent nous permettent de mettre une fin a ce problème .

I. Introduction:

Selon l'organisation Mondiale de la Santé (OMS), le trafic illégal d'organes se produit « lorsque les organes sont prélevés du corps à des fins de transactions commerciales ». De plus, L'OMS a justifié ces mesures en affirmant que : « Le paiement est susceptible d'organes tirer indûment profit des groupes les plus impécunieux et les plus vulnérables, porte atteinte au don altruiste et déboucher sur l'exploitation et la traite des êtres humains ». Il a été estimé que sur l'échelle mondiale, 5 % de tous les receveurs d'organe sont engagés dans la transplantation d'organes commerciale. Il achète des organes pour les vendre et non pas pour sauver leurs propre vie. Un nouveau rapport « global Financial Integrity » estime que le commerce illégal des organes génère des profits entre 600 millions \$ et 1,2 milliard \$.

Ce type de commerce se trouve généralement dans les pays en voie de développement. En 2011, environ 90,00 ont été victime du trafic d'organe. Il y a une pénurie mondiale d'organes disponibles pour la transplantation, ceci montre pourquoi cette "industrie" illégale est propagée.

Le trafic des organes est très répandu, mais jusqu'à présent le monde n'a pas pu trouver des données spécifique sur la quantité d'organes trafiqués. En effet, il existe une pénurie dans les organes (qui peuvent être légalement échangés) . En moyenne, un individu doit attendre trois ans et demi pour qu'un donneurs d'organe (légale) apparaîât. La plupart du temps, cet individu meurt en attendant l'organe. C'est pour cela que le trafic d'organe est aussi répandu.

II. Définition des mots clés :

1. Transplantation d'organes (ou greffes) :

En médecine, on dit qu'une greffe ou une transplantation est considérée comme une opération chirurgicale qui consiste à remplacer un organe non sain par un organe sain. La première opération de transplantation a eu lieu en 2003. Cette transplantation était une transplantation de langue à Vienne. Certaines transplantations permettent de sauver une vie. En plus, il y a des cas où nous pouvons simplement guérir les organes au lieu de transplanter un nouveau. Il faut souligner que l'opération elle-même est considérée comme étant une opération utile mais le trafic d'organe demeure illégale.

2. La déclaration des droits de l'homme :

Cette déclaration est composée de 30 articles. Chaque article parmi les 30, présente une idée ou un droit de l'homme nécessaire. Ceci est considéré comme le minimum des droits que n'importe qu'elle individu peut obtenir. La Déclaration universelle des droits de l'homme, qui a été adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 10 Décembre 1948, était le résultat de l'expérience de la Seconde Guerre Mondiale. Donc nous pouvons voir que le trafic des organes est considéré comme un crime par rapport à cette déclaration. On a beaucoup d'article qui mentionne ceci, mais d'une façon indirecte notamment l'article 3,4 et 5: article 3 : « Tout le monde a le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne ».

Finalement nous avons l'article 5 qui proclame que « Personne ne peut être soumis à la torture ou à des traitements ou peines cruels, inhumains ou dégradants ». Cet article est considéré comme le plus important, puisqu'il concerne ces genres d'opérations d'un point extrêmement important qui est la peine ou la torture.

3. Habeas corpus:

Le mot -Habeas- est traduit souvent de la langue latine par « sois le maître de ton corps », *Habeas corpus ad subjiciendum et recipiendum*, énonce une liberté complète (liberté fondamentale) de son corps. Ce principe dit que toute personne arrêtée par la loi a le droit de savoir la raison pour laquelle ils est arrêtés et de quoi ils est accusée.

4. Illégal : □

On dit que quelque chose est illégal quand cette chose est considérée comme inacceptable ou bien contre les lois. □

5. Commerce : □

C'est l'achat ou la vente d'un produit □ de marchandises ou bien de services. □

6. Médiateur : □

Le médiateur c'est quelqu'un qui est un intermédiaire ou plutôt un négociateur du trafic d'organe .

7. HIV:

Dénomination anglaise du virus du Sida, maladie grave qui se caractérise par le glissement du système immunitaire de l'organisme et l'apparition de nombreuses maladies □ dites opportunistes.

8. Marché noir:

C'est un type de marché qui est illégal. Par conséquent. On vend là bas, les éléments qui ne sont pas trouver chaque jour (les éléments en pénurie).

9. Pénurie d'organes : □

La pénurie d'organes est le manque persistant d'organes disponibles

10.Affluence :

C'est la présence de beaucoup de personnes dans un même lieu.

III. Les pays concernés:

La Chine :

La Chine n'a pas un système précis organisé de dons d'organes. Les prisonniers exécutés sont la principale source d'organes et de tissus dans les programmes de transplantation chinois. En revanche il est légale d'utiliser du tissus des prisonniers exécutés afin de sauver des vie. Même avec cette réglementation laxiste, la Chine a subi encore une pénurie d'organes pour la transplantation.

L'Iran :

En Iran, la pratique de vendre son rein pour le profit est considérée comme une chose légal. L'Iran ne possède actuellement pas de liste d'attente pour des transplantations de rein (ou d'autre organes aussi). Les Associations de charité comme (CASKP) et le (DAFC) contrôlent le trafic d'organes avec le soutien du gouvernement. Les opérations de transplantation en Iran ne coutent pas chers puisqu'elles coûtent environ 1500 \$ seulement. Presque plus de 70% en Iran sont pauvres.

L'Inde :

Avant l'adaptation de la Loi saisissant la transplantation d'organes humains en 1994, l'Inde avait un marché d'organe disponible. Le marché indien avait 2 avantages : un prix faible et sa disponibilité a fait que l'Inde soit un des plus grands centres de greffes de rein dans le monde. Plusieurs problèmes judiciaires ont commencé pendant la période du commerce des organes en Inde. Dans certains cas, les patients n'étaient pas au courant d'une procédure de greffe de rein. Un autre type de problèmes qui existait est que le

montant promis n'est pas payer en entier. Les questions éthiques ont encouragé le gouvernement indien à adopter une loi qui interdit la vente des organes. Dans de nombreux cas, le donneur peut ne pas être du même pays que le patient.

Les Philippines :

La vente des organes était légale aux Philippines jusqu'en Mars 2008. Avant cela, les Philippines étaient une destination populaire pour les touristes font un commerce d'organes. Depuis l'interdiction de la vente des organes, les greffes ont diminuées de 1046 en 2007, à 511 en 2010. Cependant, Il y a des suggestions que le nombre de touristes qui participent au commerce des organes va diminuer et que la vente des organes ne va pas affecter les marchés noirs des organes.

IV. □L'engagement des Nations Unies et les organisations concernées : □

L'ONUDC est devenu le "gardien" de ce protocole et a assumé les fonctions de la lutte contre les droits des hommes. Le nom du protocole est « Blue Heart » ou en français le cœur bleu. L'organisation Blue Heart est un programme anti-traffic d'organe international déclenché par l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC). L'ONDUC a été crée en 1997 pour aider les pays à réaliser les trois protocoles pour mettre fin à ces types de problèmes. L'organisation "Blue Heart" a été lancée en Mars 2009 par le Directeur exécutif de l'ONUDC, lors de son discours dans la réunion de la Conférence des femmes du monde à Vienne. En revanche, il n'y a aucun mécanisme universel pour lutter contre tous les aspects qui traite l'être humain d'une manière acceptable .

V. Questions guides :

- Quels sont les traités qui gouvernent la légalité du sujet ? □
- Comment est-ce que les Nations Unies peut résoudre le problème ? □
- Quels sont les impacts de ce conflit sur les droits des individus et l'humanité ? □
- Comment est-ce que les organisations non gouvernementales jouent un rôle important □ dans le sujet? □
- Est-ce qu'il est réellement pertinent de légaliser le trafic d'organe? Pourquoi?
- Comment est-ce que le monde peut-il répondre a cette pénurie d'organe?

VI. Solutions Possibles :

- Des sanctions plus strictes devront être mises en place pour ceux qui violent la loi internationale concernant le trafic des organes ratifié pour les états membres de l'assemblée générale
- Intensifier la supervision sur les hôpitaux
- Promouvoir des campagnes de sensibilisation autour du sujet du trafic d'organe afin d'augmenter la connaissance de la communauté internationale des dangers de cet acte.
- S'assurer que les campagnes de sensibilisation arrivent a tout âge et niveau sociale.
- Demander aux états d'intensifier leurs efforts afin de trouver des guérissons aux maladies qui nécessitent une transplantation d'organe.

VII. Liens Utiles :

1. <http://www.un.org/en/> □
2. <http://www.un.org/en/documents/udhr/index.shtml> □
3. <https://www.youtube.com/watch?v=-tcAFhAfC2k> □
4. <http://www.un.org/en/documents/charter/> □
5. <http://www.ungift.org/knowledgehub/en/about/trafficking-for-organ-trade.html> □
6. <http://www.stoporgantraffickingnow.org/> □

VIII. Bibliographie :

- INCONNU, *Philippines claims success on organ trafficking-* Phyo.org. Disponible sur: phys.org/news/2010-07-philippines-success-trafficking.html. Consulté le 1^{er} Novembre 2015.
- JAFFAR, Tazeen. *Organ trafficking: Global Solution for a Global problem*, American Journal of Kidney diseases. Disponible sur: www.medscape.com/viewarticle/716188_2. Consulté le 1^{er} Novembre 2015.
- UNITED NATIONS. *Organ trafficking is a global crime*. Disponible sur: www.ungift.org/knowledgehub/en/about/trafficking-for-organ-trade.html. Consulté le 1^{er} Novembre 2015.
- INCONNU, *Meron Estefano Reacts to Claims of Organ trafficking*. Disponible sur : redseafisher.wordpress.com . Consulté le 1^{er} Novembre 2015.

